



AMPLITUDE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Date de pré-rentrée	A compter du lundi 26 août 2024 au matin
Date de fin des activités pédagogiques, épreuves de seconde session et jurys compris (sauf formations en alternance et certains masters).	Mardi 15 juillet 2025
Date limite de fin de stage (sauf formations en alternance et certains masters).	Vendredi 26 septembre 2025
<i>Si le stage est prolongé au-delà du 26 septembre 2025, l'étudiant est tenu de renouveler son inscription et de s'acquitter au préalable de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus).</i>	